



Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné : père mère tuteur

de : autorise : mon fils ma fille
à participer au Trail du Mont Chauve du 1^{er} mai 2025 et son hospitalisation au CH de Chaumont en cas de besoin.

Le coureur et la personne exerçant l'autorité parentale ont renseigné conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. La personne exerçant l'autorité parentale sur la personne mineure atteste auprès de la FFA et auprès de l'organisateur que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

à : le :